



Mission régionale d'autorité environnementale

PAYS DE LA LOIRE

**Information de la mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Pays de la Loire
sur la mise en compatibilité par déclaration de projet
du plan local d'urbanisme métropolitain de Nantes Métropole
pour le réaménagement de l'école Saint-Michel de Nantes (44)**

n° MRAe : PDL-2024-8243

Au regard du dossier reçu le 18 octobre 2024, en l'absence de réponse prévue à l'article R 104-35 du code de l'urbanisme au terme du délai de deux mois, la MRAe Pays de la Loire est réputée avoir un avis favorable sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

La présente information, notifiée à la personne publique responsable, sera :

- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public, avec le formulaire visé à l'article R104-34 du code de l'urbanisme ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Nantes, le 19 décembre 2024

Pour la MRAe Pays de la Loire,

le président

Daniel FAUVRE